

## PROGRAMME

### Samedi 20 Septembre : Villages pittoresques et Châtaignes

- **Visite** de Balazuc et de son musée
- **Déambulation** sur les hauteurs du village et au vieil Audon avec un arrêt pique-nique
- **Visite** de Castanea à Joyeuse
- Installation à l'hôtel
- Apéritif de Bienvenue et dîner à l'hôtel



### Dimanche 21 Septembre : Randonnées

Activités au choix:

- **Rando Douce** : Labeaume et La Baume – Les Dolmens  
7 km – 130 D+
- **Rando moyenne** : La tour de Chapias avec les jardins suspendus - 15 km – 350m D+
- **Vélo** : Vallée du Chassezac – 66km – 850 D+
- Fin d'après-midi à l'hôtel : Baignade, pétanque, ping-pong...
- Dîner à l'hôtel



### Lundi 22 Septembre : Randonnées et Cave

Activités au choix:

- **Rando Douce** : Voie verte autour de Vogüé – 7km sans dénivelée
- **Rando moyenne** : Autour de Rochecolombe - 10 km – 360 D+
- **Vélo** : Vallée de l'Ibie – 68km – 900 D+
- Fin d'après-midi : **Visite** du domaine viticole Terra Noé
- Dîner à l'hôtel



### Mardi 23 Septembre : Autour du lait et de la crème

- **Visite** de Terra Cabra à Planzolle
- **Pique Nique** autour des Tétines de Venon et de la cascade du Baumaticou
- **Visite** de Melvita cosmétiques bio à Lagorce
- Retour sur Lyon



## Week end Multi-activités Sud Ardèche

Cette année nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir un petit coin du Sud Ardèche. Nous prévoyons des visites culturelles et gourmandes, des randonnées pédestres pour tous les niveaux et des sorties vélo ouvertes aux vélos musculaires et VAE.

Nous serons hébergés à l'hôtel Les Cèdres à Joyeuse qui dispose d'une piscine, d'un accès privé à la rivière, d'un parc ombragé, d'un terrain de boules et d'un garage à vélo sécurisé.

### TRAJETS

Le trajet A / R représente environ 425 km, soit avec les péages un budget de 198€ par voiture, hors trajets locaux.

### HEBERGEMENT

Nous séjurerons à l'hôtel **Les Cèdres à Joyeuse**, en chambre double ou twin.

### BUDGET PREVISIONNEL sur la base de 40 Personnes

Environ **310€ - 320€ par personne pour les 4 jours**, comprenant :

- 3 nuits en ½ pension boissons comprises
- Les visites guidées, dont la visite du domaine viticole avec dégustation et une soirée surprise
- Supplément de 90 € pour chambre single

### MATERIEL

Bonnes chaussures de randonnée, bâtons, lunettes, chapeau, crème solaire, gourde, vélos de route ou VAE, casque pour les cyclistes.

### POUR S'INSCRIRE

- Envoyer un mail à [christine.veyrat@orange.fr](mailto:christine.veyrat@orange.fr)
- Puis quand votre pré-inscription est validée, **déposer dans la boîte de SDL le bulletin d'inscription** de la page suivante avec un **chèque d'arrhes de 150€ par personne avant le 31 mai 2025**

Des compléments d'information seront donnés après l'inscription.

### Attention groupe limité à 40 personnes

Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par mail puis confirmées par le bulletin d'inscription et le chèque d'arrhes.

Les organisateurs sont à votre disposition si vous avez des questions

Sylvie (06 84 14 88 70) et Francis (06 40 53 03 09) MOLLE

Christine (06 72 82 87 24) et Didier (06 88 40 08 87) VEYRAT

## **Bulletin d'inscription Sud Ardèche – Joyeuse**

Du samedi 20 septembre au mardi 23 septembre 2025

A retourner avant le **31 mai 2025** dans la boîte à lettres SDL

6 rue de la Chèvre – Saint Didier au Mont d'Or

**Avec votre chèque**

Monsieur / Madame :

S'inscrivent au Week-end Sud Ardèche

N° de Portable pendant le Week-end :

Adresse email :

Arrhes : **150€ par personne** X ..... = ..... €

**par chèque à l'ordre de Saint Didier Loisirs**

Pour les personnes en solo et souhaitant avoir une chambre single, prévoir un supplément de 90€, sachant que la priorité sera donnée aux personnes qui acceptent d'être hébergées dans une chambre à plusieurs.

Merci de mettre votre bulletin et chèque dans une enveloppe avec la mention « **WE SUD ARDECHE** »

Nous vous informons que les photos prises au cours de ce week-end seront diffusées sur notre site internet : <http://www.saintdidierloisirs.fr>

Chaque participant exerce l'activité sous sa propre responsabilité. Il doit avoir les aptitudes nécessaires et avoir souscrit une assurance personnelle Responsabilité Civile et accidents de la vie et assistance.